

Education.

L'annonce de la suppression d'une classe à l'école primaire fait réagir

Le conseil départemental de l'Education nationale a validé, mardi 25 février, la carte scolaire pour la rentrée 2025 dans l'[Orne](#). La nouvelle carte scolaire subit la loi implacable de l'érosion démographique dans le département et comptera plus de fermetures de classe que d'ouvertures à la rentrée 2025. A [Gacé](#), l'école primaire Edgar-Degas devrait perdre une classe.

L'école compte aujourd'hui 222 élèves répartis en 12 classes, de la maternelle au CM-2 et 12 enseignants. Nous avons rencontré l'enseignante qui va devoir quitter l'école à la rentrée prochaine. Sa situation est particulière et poignante. Elle est à l'école primaire de [Gacé](#) depuis 1994. Elle est entrée comme personnel technique et à force de formations elle est devenue finalement enseignante, il y a seulement trois ans, toujours à l'école Edgar-Degas. Elle est donc considérée par l'Education Nationale comme la dernière arrivée. Et selon la logique, elle sera donc la première à partir. A un an de la retraite elle va se retrouver en mobilité. A la rentrée, elle ne sait pas encore où on lui trouvera un poste pour l'année qu'il lui reste à faire. Ce sera peut-être à [Alençon](#), ou à [L'Aigle](#) ou plus loin...

Un de ses collègues nous confie, « on ne sait plus quoi faire. On voit bien que rien ne peut plus faire bouger l'éducation nationale aujourd'hui. » Du côté des parents d'élèves, l'association « les petits loups » qui défend l'école publique est évidemment contre cette suppression de classe. Ils envisagent de lancer une pétition pour soutenir les enseignants. Du côté de la mairie, c'est le même sentiment, « ça me désole » dit [Jean Grimberty](#).

Je voudrais avoir les chiffres des enfants qui arrivent. On ne devrait pas fermer de classe si on a seulement un passage avec moins d'élèves mais que ce nombre va augmenter ensuite.

Jean Grimberty, le maire de Gacé

Le maire constate que « on a quelques jeunes familles qui s'installent à [Gacé](#) ». Le syndicat SNUIPP (Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et Professeurs de collège) déplore également cette décision qui va entraîner des classes surchargées pour la rentrée 2025. La classe qui est supprimée compte cette année 23 élèves de niveau CM1 et

CM2, c'est supérieur à la moyenne des classes de l'académie de Normandie qui est de 21,1 élève par classe. Le syndicat aurait aimé que la baisse démographique ait été l'occasion d'avoir des classes à moindre effectif. La France est l'un des pays avec les classes les plus surchargées en Europe. Pour le syndicat, avoir moins d'élèves en classe, cela permet d'avoir plus de temps pour les élèves en difficulté.

Les enseignants déplorent également que l'école Edgar Degas ne soit pas classé en REP (Réseau d'Education Prioritaire) comme c'est le cas pour le collège Hée-Fergant à Vimoutiers. Ce classement en zone REP permet de dégager plus de moyens pour la scolarité des enfants, puisqu'il vise à contribuer à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative.

Matthieu Bellinghen



L'école primaire Edgar Degas à Gacé, côté cour Matthieu Bellinghen